



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IPEF

Ingénieurs
des ponts,
des eaux
et des forêts

Au service de tous
pour la **transition
écologique !**





— Connaître et valoriser nos ressources naturelles —

Le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF) constitue le vivier d'expertise de l'État dans les domaines des sciences du vivant et du développement durable. Le corps des IPEF rassemble quelque 3000 ingénieurs ayant vocation à piloter et nourrir de leur expertise l'action publique dans des domaines très variés : **aménagement et développement durable des territoires, ville et logement, transports, transition écologique, agriculture, forêt, alimentation, ressources naturelles terrestres et maritimes, climat et énergie, gestion des risques, etc.**

Le corps des IPEF est cogéré par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Choisir d'être IPEF

- S'engager au service de l'État, et plus globalement de l'intérêt général.
- Aider l'action publique à relever des défis économiques, environnementaux et sociaux d'une complexité croissante.
- Assumer de fortes responsabilités d'expertise et de management.
- Choisir de faire grandir ses compétences dans des domaines à forts enjeux scientifiques et sociétaux grâce à des parcours diversifiés.



— Agir face à l'urgence climatique —



— Mettre en valeur nos territoires et nos filières —

Des parcours professionnels diversifiés

- Les IPEF travaillent pour l'État et ses opérateurs. Ils peuvent aussi apporter leur expertise et leur connaissance du fonctionnement de l'État à d'autres organisations publiques ou privées qui contribuent

à l'intérêt général : l'Union européenne, les organisations internationales, les collectivités territoriales, des entreprises, des associations, etc.

Les voies d'accès au corps des IPEF

Voies d'accès externes

Le corps des IPEF recrute :

- à la sortie de l'École polytechnique sur classement ;
- par concours externes ouverts aux étudiants en 3^e ou 4^e année de scolarité dans une École normale supérieure (ENS), en dernière année de scolarité à AgroParisTech ou dans d'autres grandes écoles scientifiques et écoles d'ingénieurs délivrant des diplômes de niveau équivalent ;
- par un concours externe sur titres et travaux, selon des spécialités ouvertes chaque année.

Voies d'accès internes

Un accès au corps des IPEF pour une seconde partie de carrière est possible, via une promotion interne, pour :

- les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- les ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture ou des établissements publics placés sous tutelle des ministres chargés de l'agriculture ou du développement durable ;
- les ingénieurs des travaux publics de l'État ;
- les ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;
- les ingénieurs des travaux de la météorologie ;
- les ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'État.



— Accélérer la transition agroécologique —

Renseignements sur les concours :

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr>

Formation des ingénieurs-élèves IPEF

La formation est définie par un parcours de formation individualisé (PFI) établi sur proposition de chaque élève et soumis à la décision d'une entité collégiale, le comité d'orientation et de validation (COV).

Les ingénieurs-élèves qui disposent d'un master 2 dans un domaine du corps lors de leur recrutement rejoignent directement la seconde année de formation du corps. Les ingénieurs-élèves IPEF bénéficient d'une rémunération dès leur période de scolarité.

La première année de formation :
acquérir des compétences d'ingénieur

Elle a pour objectif de fournir une compétence d'ingénieur dans l'un des domaines de compétences statutaires du corps des IPEF. Elle s'achève par l'obtention d'un diplôme d'ingénieur, ou d'un diplôme de niveau équivalent. Elle s'effectue dans le cas général au sein des départements d'AgroParisTech et de l'École des Ponts ParisTech.

Les ingénieurs-élèves peuvent aussi proposer de suivre une autre formation équivalente en France ou à l'étranger dans le cadre de leur projet de parcours de formation individualisé (PFI). Ces formations doivent permettre l'obtention d'un diplôme de niveau master 2 dans un des domaines du corps en un an. L'ensemble des frais liés à un tel choix de formation, ainsi que les formalités d'inscription, sont alors à la charge de l'ingénieur-élève.

La deuxième année de formation :
comprendre les politiques publiques et leurs enjeux

La deuxième année vise à compléter ces acquis par des connaissances facilitant la compréhension des modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que la prise en compte des enjeux techniques, économiques et sociaux en interaction avec le domaine de compétence principal.

La formation de référence de la seconde année est le mastère spécialisé « politiques et actions publiques pour le développement durable » (MS PAPDD). Elle est assurée par des intervenants de haut niveau issus de différents horizons (enseignement supérieur, recherche, haute fonction publique, secteur public ou privé, conseil).

Cette formation est suivie aussi bien par les ingénieurs-élèves IPEF issus des voies de recrutement externes que par les IPEF issus du concours interne.

Elle apporte :

- des compétences dans les domaines suivants : droit, économie publique et de l'entreprise, sociologie et sciences politiques, négociation, prospective et évaluation notamment par le choix de modules à la carte ;

- une ouverture aux principaux domaines de compétence du corps par des semaines et séquences thématiques et de courts séminaires, et l'acquisition d'une culture commune de l'action publique ;

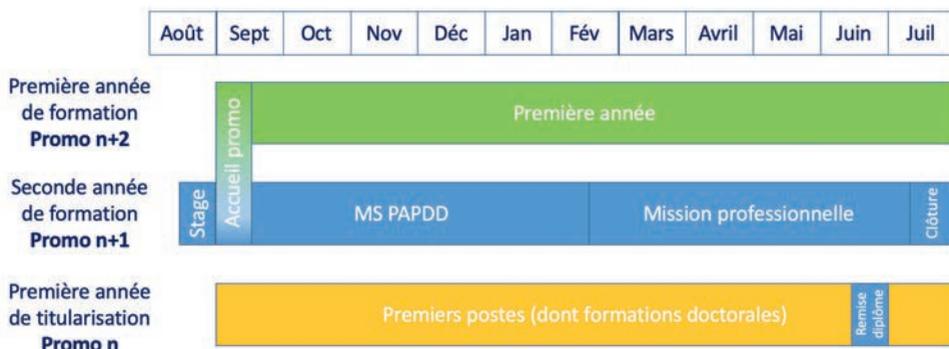
- une préparation à la prise de poste et à une posture professionnelle par des formations au management et des mises en situations professionnelles concrètes et variées, dont un travail en groupe pour le compte d'un commanditaire public et une mission professionnelle de 5 mois environ.



— Défendre les valeurs françaises à l'international —

Les ingénieurs-élèves peuvent proposer dans leur projet de PFI de suivre une formation différente dans le cadre de la préparation d'un premier poste demandant des compétences spécifiques ou de la préparation d'un doctorat.

La promotion des ingénieurs-élèves IPEF suit également le tronc commun aux écoles de service public, composé de 6 modules thématiques intégrés au programme du MS PAPDD et d'une journée d'échange sur le territoire durant la mission professionnelle.



La carrière d'un IPEF

Un début de parcours opérationnel

La première affectation fait l'objet d'un processus spécifique :

- identifier parmi les offres de postes des employeurs du corps ceux qui seront en adéquation avec les profils de compétence des ingénieurs-élèves ;
- répondre à l'objectif interministériel d'avoir des premiers postes opérationnels, centrés principalement sur la mise en œuvre d'une politique publique ou la conduite d'un projet.

Un début de parcours dans la recherche

Compte tenu de l'importance du dialogue avec la recherche dans les missions du corps, certains IPEF (de l'ordre d'une douzaine par an) peuvent dans le cadre d'un dispositif de formation complémentaire par la recherche préparer une thèse en trois ans. Le projet de thèse est élaboré au cours de la formation en bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement.

En plus de l'intérêt et de la valeur scientifique du sujet de thèse, celui-ci doit permettre une employabilité ultérieure dans les missions du corps, en facilitant l'interface entre les politiques publiques et la recherche.

— Adapter les habitats aux nouveaux enjeux —



— Garantir une alimentation saine et de qualité —



La suite de la carrière

Après l'expérience du premier poste qui a vocation à durer environ trois ans, chaque ingénieur est libre de postuler sur les postes qui l'intéressent au sein des ministères, de leurs services en région ou département, des établissements publics, mais aussi en collectivités territoriales, voire dans des entreprises publiques, y compris en détachement.

Un départ dans d'autres champs n'est possible par la position de « disponibilité » qu'à partir de 4 années après la titularisation. Cette position administrative est soumise à des limitations de durée.



— Relever les défis des politiques —
d'aménagement et de transports

L'engagement à servir dans le corps des IPEF est de huit ans à compter de la titularisation, qui intervient à la fin de la seconde année de formation. En cas de démission du corps avant les 8 ans de service, il est nécessaire de rembourser une « pantoufle » d'environ 50 K€. Son montant est dégressif à partir de trois années de service après titularisation. Il se cumule avec la pantoufle de l'X le cas échéant.

Paroles d'IPEF



Servir l'intérêt général est une mission exaltante, et la puissance publique a besoin d'ingénieurs !



Métier très exigeant mais passionnant, avec un vrai effet de levier pour les défis gigantesques auxquels nous faisons face.



Les opportunités offertes par le corps des IPEF permettent d'exercer des responsabilités sur des thématiques techniques et d'encadrement, très rapidement au début de la carrière.



Une grande diversité de postes y compris à l'international.



— Gérer en bien commun des ressources essentielles —

